

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 7

Artikel: Les "bonnes"
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Est-ce qu'on ne pourrait point les placer ? dit Jean-Baptiste.

— Les placer, chez qui ? demanda la femme, méfiaante.

— Chez un notaire, par exemple.

— Pour qu'il lève le pied et qu'il file à l'étranger avec ton argent.

— C'est vrai que maître Rouillon, notaire au Val-d'Ajol, est parti pour la Suisse en emportant toutes les économies des gens du pays ; tu as raison, pas de notaire.

— Y ne faut confier son argent à personne, dit la paysanne.

— On pourrait acheter des papiers, des actions, comme les gens de la ville appellent cela ; cela rapporte gros à ce que j'ai entendu dire à la foire.

— Changer notre argent contre du papier, jamais ! s'éciera la femme de Jean-Baptiste avec indignation. Tout ça c'est des filouteries, des menteries ; les gens de la ville prennent les paysans pour des imbéciles ; y faut cacher l'argent dans un endroit où personne ne puisse le trouver.

— Voilà le difficile.

— Sous le lit, dans la paillasse.

— Essayons, dit Jean-Baptiste.

Il roula les pièces d'or dans de vieux chiffons et sa femme ayant décousu la paillasse, il les enfouit dans la paille.

Jean-Baptiste se rassit.

— Ce n'est point une bonne cachette, reprit-il après un instant. On peut nous voler quand nous ne sommes pas à la maison ; si le feu prenait, notre argent serait perdu.

Cette raison convainquit la paysanne.

— Où les mettre, où les mettre ? dit-elle angoissée.

— Ecoute, femme, j'ai une idée, dit Jean-Baptiste ; dans le verger attenant à la maison, il y a un gros pommier dans lequel se trouve un trou si profond qu'on y enfonce le bras ; il faut cacher l'argent dans ce trou, personne ne pourra le découvrir et l'arbre ne brûlera point.

La paysanne approuva.

Séance tenante, Jean-Baptiste, accompagné de sa femme, alla enfouir son trésor dans le trou du pommier, puis il recouvrit le tout avec de la mousse.

Tous les jours, sans avoir l'air de rien, Jean-Baptiste tournait autour de l'arbre et lorgnait la cachette.

Il se dissimulait à cause de son voisin, Prosper Lurot, un paysan madré, qui espionnait constamment ses voisins.

Un soir, Jean-Baptiste s'aperçut que la mousse qui fermait le trou du pommier avait été remuée, il la retira : quelle ne fut pas sa surprise ! les cinq cents francs n'y étaient plus !

Peindre son désespoir est impossible. Pendant toute la nuit, il se désola avec sa femme.

— Ce ne peut être que Prosper Lurot, dit-il ; il n'y a que lui qui ait pu découvrir la cachette.

— Il ne s'agit point de se lamenter, dit la femme, il faut les reprendre.

— Comment ? demanda Jean-Baptiste ; si je l'accuse, il dira que ce n'est pas lui.

Tout à coup, il se frappa le front.

— J'ai une idée ! s'écria-t-il ; laisse-moi faire, dit-il à sa femme, le voisin rendra l'argent ou j'y perdrai ma peau.

Le dimanche suivant, Jean-Baptiste se rendit au Val-d'Ajol, à l'auberge du *Chêval Blanc*, il savait y trouver Prosper Lurot ; en effet, ce dernier, attaché devant une bouteille de bière, jouait aux cartes.

Jean-Baptiste s'assit à côté de lui et demanda à être de la partie ; tout en jouant, il versait constamment à boire à son voisin.

Il le laissait gagner afin de le mettre en belle humeur. Après la bière, il offrit des liqueurs ; à sept heures Prosper était gris.

— Allons dîner, dit-il à Jean-Baptiste, en se levant avec peine.

— Allons, dit Jean-Baptiste, je pars avec vous ; j'ai quelque chose à vous dire.

— A moué ? dit le paysan devenu méfiant.

— Nous causerons en route.

Quand ils furent dans la forêt.

— J'ai un service à vous demander, reprit Jean-Baptiste.

— Un service à moué ? Tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne me demandes point d'argent, dit Prosper en riant d'un gros rire, car je n'en ai point.

— Y ne s'agit point d'argent ; c'est un conseil que je veux vous demander.

— Un conseil, tant que tu voudras, dit Prosper qui titubait.

— Il y a longtemps, voisin, que j'ai remarqué que vous étiez un homme de bon sens, un homme de bon conseil.

— Des conseils, j'en donne tant qu'on veut, ajouta Prosper.

— C'est un secret que je veux vous confier ; promettez-moi que cela restera entre nous.

— Je te le promets.

— J'ai mille francs d'économies, je voudrais les placer en lieu sûr ; c'est pour cela que je veux vous consulter.

— Cela, c'est sérieux, je t'écoute.

— J'avais déjà cinq cents francs que j'ai cachés dans un arbre où personne ne pourrait les trouver ; faut-il encore y déposer les mille francs ? Je suis indécis, donnez-moi votre avis ?

— T'as bien fait de me consulter, fiston, dit Prosper, t'as une bonne idée ; cache ton argent dans l'arbre, ça ne craind rien.

— Vous croyez ?

— Je ferais comme toi si j'avais des économies, malheureusement je n'en ai point.

— Vous me décidez : je mettrai les mille francs avec les autres : gardez-moi le secret.

— Tranquillise-toi.

Jean-Baptiste quitta son voisin au seuil de sa demeure et rentra chez lui. Le lendemain, il courut à la cachette ; sa ruse avait réussi, les cinq cents francs étaient remplacés.

Jean-Baptiste les retira prestement.

La nuit, lorsque son voisin vint fouiller dans le trou, pensant mettre la main sur les quinze cents francs, il ne trouva qu'un billet.

A la clarté de la lune, il lut :

« J'ons changé d'avis, la cachette n'est point sûre.

EUGÈNE FOURRIER.

Vieux papiers.

Nos aïeux avaient assez coutume de noter les faits, grands et petits, qui se passaient autour d'eux. Dans nos campagnes, les paysans annotaient l'almanach, d'autres écrivaient leurs réflexions dans de petits cahiers ou dans leur livre de comptes, entre celui du cordonnier et le compte du domestique. Bon nombre de ces cahiers ont disparu, détruits par des mains ignorantes, par le feu ou la dent des souris. C'est vraiment regrettable, quelques-uns contenaient des récits intéressants d'histoire locale ou des données sur les fêtes de l'époque que nous serions heureux de posséder aujourd'hui.

En fouillant dans une longue caisse, reléguée depuis nombre d'années au grenier, nous avons fait la trouvaille d'un de ces livres de comptes. Le titre, *Livre de Mémoire commencer le 20^e Août 1826*, en grosse et ancienne écriture, nous a tenté. Après l'avoir examiné et lu, nous y avons glané les lignes suivantes, pensant qu'elles intéresseront les lecteurs du *Conteur*.

Nous en respectons fidèlement l'orthographe.

AUGUSTE CORTHÉSY.

J'ai engager : Susette Rouillier de Champvent pour ma servante de campagne pour l'année 1830 et pour le salaire de vingt et un Ecus petit en argent, deux perd de souillé et un ressemelage, un en empaquie et l'autre en peaux de vau, une chemise de moitié toile, un tablez en étoupe et vingt batz que je lui ai donné comptent pour ses arres. Ainsi fait et convenu dans ma Maison le 8^e zbre 1829.

Atteste D. R.

L'an Mille huit cent trente et le quatrième jours du mois de février, une Chause assez remarquable dans nos Analles, le Lac de Neuchâtel est entièrement Gelé ce qui ne c'est pas vu depuis 1695, comme les Istoire nous le dise. Deux hommes de Concise, les bateliers Cousin et Favre, son parti de Concise armé de longues perches qu'il tenait transversalement et sont arrivé sans danger à Yvonnand, après sing quart d'heure de marche. Après s'être reposé au Cabaret de Mordagne ou ses courageux Voyageurs ont résister aux nombreuses Libations que,

les abitants de Yvonnand leur offrait, comme marque d'estime. Ils se sont remis en route en rapportant à chacun un pendau de poires ou il sont arrivés en trois quarts d'heure à Concise, sans autre crainte que d'avoir vu bien près une fente menaçante qui laissait déjà paraître l'eau, captive sous sa dangereuse enveloppe ou ils étaient.

Atteste DAVID REBAUD
ce 4^{me} février 1830.

L'an mille huit cent trente et le cinquième jour du mois de février Henri Rebeaud et Louis Cuagnier d'Yvonnand ont aussi traverser le Lac sur la Glasse en demi heure de tems. Elant arriver à Concise, dans lesquels il se trouvère un peu proche de la nuit et une petite neige qui paraissait avoir ralenti la Glasse, nosière repassé, préférant donner le tour.

Ce 5^{me} février.

Les « bonnes. »

« Hé !... monsieur Monnet !... bonjour !... Avez-vous un moment ?

— Ah ! c'est vous, mon cher ; comment va ?

— Ça va bien, je vous remercie... Dites donc, une « bonne » pour le *Conteur* !

— Vous êtes bien aimable. Voyons ?...

— J'étais, l'autre jour, à X..., etc.

La « bonne » s'achève presque toujours par un bruyant éclat de rire, qui, bien souvent, vous éclabousse plus qu'il ne vous entraîne. On sourit à la bonne intention.

« Hein !... qu'en dites-vous ?... Elle est jolie, celle-là ! exclame le narrateur, tout fier de son succès. Vous la mettrez samedi et vous me donnerez un ou deux exemplaires.

— Excellente ! Excellente ! Elle paraîtra dans un des prochains numéros.

— Vous savez, j'en ai souvent de celles-là ; je les garde pour le *Conteur*. Mais vous ne les mettez pas toujours.

— Hélas, que voulez-vous, n'est-ce pas...

— Oui,... oui,... on se comprend... Enfin, quoi, je vous les garde...

— Je me recommande ; merci d'avance. Au revoir, mon cher.

Nous en avons maintes fois fait la remarque. Quand la « bonne » finit par un gros éclat de rire de celui qui la dit, souvent, elle ne vaut pas grand' chose ; s'il rit d'avance, soyez-en sûr, la « bonne » ne vaut jamais rien. Un discret sourire du narrateur est toujours de bon augure.

Ah ! si les « bonnes » étaient toutes vraiment bonnes, ce serait pur plaisir de faire le *Conteur*, et les ciseaux se rouillerait dans leur étui. Mais il n'en est malheureusement point ainsi. Si la récolte est abondante, grand est le déchet. A ne garder que les meilleures et les moins mauvaises, on ne se trouve pas très riche.

En voici quelques-unes, au hasard.

La jeunesse du village était en fête. Les journaux annonçaient : « Dimanche, Bal à l'auberge de... Excellente musique. Bonne réception aux amateurs ! »

Alléchés par cette annonce, deux amis, deux jeunes gens d'une localité voisine, se rendent à l'invitation.

La salle de bal est grande, décorée de drapés et de guirlandes de fleurs. La musique ne va pas trop mal et, ce qui est mieux encore, les demoiselles sont charmantes, dans leurs toilettes d'indienne et de mousseline.

Les deux amis s'avancent : « Mademoiselle, voulez-vous m'accorder cette danse ? »

La demoiselle, intimidée et rougissante :

— Oh ! monsieur, je voudrais bien, mais j'attends mon danseur. Il va bien sûr revenir ; alors, vous comprenez, il serait fâché.

— Eh bien, mademoiselle, quelques tours seulement, en l'attendant.

Ils s'élancent.

Soudain, une main s'abat lourdement sur l'épaule du jeune homme.

« Hé ! là ! mossieu, avez-vous une carte ?

— Oui, monsieur, la voici.

— Qui est-ce qui vous a permis d'inviter ma danseuse ?

— C'est moi qui me le suis permis. Mademoiselle était seule; je lui ai demandé quelques tours de valse, en vous attendant.

— Oui,... oui, c'est bon! Ces demoiselles sont là pour nous. Si vous voulez danser, il vous faut amener vos filles.

— Alors, monsieur, s'il ne m'est pas permis de danser, il ne fallait pas me vendre de carte..

— Ça ne me regarde pas... Allons, viens, Louise.

Congédier tous deux et de la même façon, les amis reprennent, tête basse, le chemin du logis.

« C'est égal, mon vieux, dit l'un, elle est forte celle-là: *Bonne réception aux amateurs!* »

On allait enterrer le père David.

Il était venu plusieurs parents du dehors. La bonne Marianne, pour les recevoir, avait mis les petits plats dans les grands et sorti toutes les vieilles bouteilles de derrière les fagots.

A la fin du repas — au respect que je vous dois — les convives étaient presque gais.

Un jeune homme de la ville, qui n'était point habitué à ce genre d'honneurs funèbres et n'en pouvait croire ses yeux, se pencha à l'oreille de son voisin, un bon vieux campagnard :

« Dites-moi, Monsieur, ici, les enterrements sont-ils tous comme cela ? »

— Ma foi,... à peu près. Il y en a même, où, à la fin, il n'y a plus guère que le défunt qui soit de sang-froid.

— Cela n'est rien encore, dit un troisième convive, qui avait entendu la question du jeune homme. J'ai assisté, il y a plusieurs années, à un enterrement où l'on avait fait un repas des plus copieux et largement arrosé. Les conversations, à voix basse, au début, s'étaient peu à peu animées. Les récoltes, les événements politiques, les cancans du village, tout y avait passé.

Le jour déjà baissait, quand la veuve du défunt, les yeux mouillés de larmes, ouvrit la porte:

« Pardon, Messieurs, de vous déranger, mais ce pauvre Pierre est toujours là. Ce serait pourtant le moment de le conduire à son repos. Voici la nuit qui vient. »

Fort heureusement, ces déplorables coutumes tendent tous les jours à disparaître.

Pour finir, quelque chose d'un peu moins funèbre.

C'est en été, deux messieurs entrent à l'auberge d'un de nos grands villages, très visité par les étrangers.

Sur la table à laquelle les nouveaux venus ont pris place est un bol de glace. Ils en veulent user.

L'aubergiste, qui a vu leur geste, les arrête : « Attendez, Messieurs, ne prenez pas celle-là; je vais vous en chercher à la cave de la plus fraîche. »

C'est tout, pour aujourd'hui. Et maintenant, chers lecteurs, quand vous en aurez, des « bonnes » — de vraiment bonnes — n'oubliez pas le *Conteur*.

X.

Lo bouébo à Coudret.

Lo bouébo à Coudret n'étai pas on gaillant délurâ se vo volljai, kâ, devant de coumeniyi, l'étai feinamente lo premi dão troisième banc à l'écola et, bin soveint, quand ti le trai mäi, lo régent marquâvè lè notès po férè

avanci clliâo qu'aviont lo mi recordâ. Coudret sè laissivè passâ devant pè dâi bin pe dzuveno.

Lo bouébo n'étai portant pas onco tant du po appreindrè, mä ne poivè rein rateni, se bin que cein que l'avâi recordâ la né à l'hotô n'ein savâi dza rein mé lo leindéman; cein l'ai passâvè dè la boulâ po rudo que cein n'eintrâvè; n'avâi rein dè mémoire, quiet !

Mâ, se l'étai dinse sein rassovegnance, faillâi lo vaire quand l'avâi 'na plionna ein man! tonaire quinna ball'écetoura! Vo tortsivè clliâo lettrès et vo fasâi dâi galés recouquelions per dézo que cein fasâi pliési à vaire; jamé lo régent n'arâi etâ fottu d'ein férè atant; assebin, l'étai adé Coudret que marquâvè ti le laivrâs et lè cahiets dè vesite dâi, z'autro bouébo.

Quand l'eût zu coumeniyi, son père sè décidâ dè lo pliaici à Lozena tsi on notero, po lo dégremelhi on pou, et lè premi mäi que l'ai étai, dè bio savâi qu'on l'ai baillivè pas dâi partâdzo et dâi convegneints à férè, mä on lo fe d'abou traci ein vela férè lè coumechons: dévessâi mettrè lè z'adresses su lè lettrès et lè portâ à la pousta; on l'einvouyivé avoué on beliet coumandâ dâi z'estraits dè cadastre, l'allâvè portâ dè l'ardzeint pè lè banques, passâvè tsi clliâo qu'aviont dâi traités po vaire se l'aviont la mounia, et on moué d'affrèrs dinse.

Mâ la maiti dâo teimps l'âobliâvè dè férè 'na boun'empârta dâo coumechons que lo courriâ l'âi baillivè, kâ lo, pourro diablio ne sè rassovegnâi pas dâo demi-quart dè tot cein qu'on l'âi desai devant dè modâ.

On dzo qu'on l'avâi einvouyi férè 'na veria pè la vela avoué on gros porta-mounia peindu à na corrâ, coumeint 'na gourda, lo notero l'ai fe ein arrevente :

— Vo n'ai pas manquâ dè passâ tsi madama Crottion l'âi démandâ cein que vo z'ê de, kâ mè faut cein ora ?

— Tonaire dè tonaire! dese Coudret, l'e onco aboliâ!

— Mâ! mä! mon pourro Coudret, l'ai dese adon lo notero, que dâo dianstre peinsâ-vô! Vo z'ai po su 'na boun'amie que vo fâ veri la tête, kâ quand vo fédés lè coumechons, vo z'ein aboliâ adé la maiti! Po sù, vo n'ai pas la pe petita brequa dè mémoire !

— Se fâ! se fâ! patron, l'âi repond Coudret, y'ê prao mémoire, mä l'est cilia tsanra dè rassovegnance que mè fâ défaut!

Recettes.

Rognon de bœuf, sauce au vin. — Coupez un rognon par filets minces, mettez-le sur le feu avec un bon morceau de beurre, sel, poivre, persil, ciboule pointes d'ail hachées très minces. Saupoudrez légèrement de farine et mouillez avec du bon vin rouge ou blanc la valeur d'un verre que vous aurez fait chauffer, au moment de servir.

Conservation des citrons. — Comment conserver, en évitant les moisissures, le citron si précieux pour toutes sortes d'usages ? Sans parler des « grogs » révulsifs et sudorifiques, le citron, ou plutôt son jus albumineux, recélant l'acide citrique, guérira les maux de gorge pour peu qu'il se prenne au début.

Une prudente ménagère a donc toujours des citrons en réserve, mais il faut les conserver. Or, on peut y parvenir pratiquement en les mettant dans l'eau fraîche renouvelée chaque semaine; les citrons mûrisseront et deviennent très juteux. Ils peuvent être ainsi conservés pendant plusieurs mois.

Mot du logographe de samedi: Vin, vain, vingt. Ont deviné, MM. L. Margot, Ste-Croix, Cerle d'Epesses, Mmes Hortense Pache, Crissier, Renée Fonjallaz, Epesses. C. Beck-Frey, Lse Michel, Genève. Lse Golay, Genève. Café du Simplon, rue Enning, Lausanne. E. Fontannaz, Brussus. Ch. Turin, aubergiste, Echandens. Lydia Schmidt, verrerie de Semsales. — La prime est échue à cette dernière.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi à midi. Il n'est pas tenu compte des réponses de personnes non abonnées.

Charade.

L'eau dont s'abreuve mon premier Le rafraîchit et le féconde; Chacun sur la maehine ronde Se distingue par mon dernier, Et reçoit toujours mon entier Quand il arrive dans ce monde.

Boutades.

Dans la chambre mortuaire :

Un ami. — Oui, messieurs, notre camarade nous a été enlevé à la fleur de l'âge; la mort impitoyable n'a pas eu pitié d'une pauvre jeune femme qu'il laisse seule à vingt-huit ans.

La veuve (sanglotant dans son mouchoir). — Vingt-six, s'il vous plaît.

Une dame qui louche affreusement fait une visite à la mère du petit Jean.

L'enfant, ne la perdant pas des yeux, s'écrie tout-à-coup :

— Dis donc, madame, est-ce moi que tu regardes ou la pendule ?

On parle de X..., qui désespère son entourage par une incurable paresse. Incapable de faire quoi que ce soit de ses doigts, il passe ses journées dans une inaction absolue.

— Au moins, lit-il un peu ?

— Lire, lui ! Impossible ; il lui faudrait tourner les pages !

Deuxième récital populaire de M. Scheler. — Nous avons eu mardi dernier un très vif plaisir au premier récital populaire de M. Scheler. Ce plaisir était d'ailleurs partagé par les nombreux auditeurs accourus à la **Salle centrale**; de chaleureux applaudissements en ont maintes fois témoigné. — *Mardi prochain*, dans la même salle, deuxième séance. Programme varié et très attrayant. **Prix d'entrée, 50 centimes.**

THÉÂTRE. — Notre théâtre était en deuil, cette semaine. M. Perron, régisseur-général, est décédé mardi d'une affection du cœur dont il souffrait depuis quelques jours. C'est une très grande perte pour sa famille; c'en est une grande aussi pour l'administration et pour les amis de notre théâtre, brusquement privés d'un régisseur des plus consciencieux et entendus et d'un artiste vraiment distingué. Nous présentons à la famille de M. Perron nos sincères compliments de condoléance.

Demain, dimanche, *Marie-Jeanne ou la femme du peuple*, drame en six tableaux. — **Bébé**, un très amusant vaudeville.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

**LIVRES DE BONS
POUR HOTELS ET RESTAURANTS**

On s'abonne au
CONTEUR VAUDOIS
dès le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédent la date de leur abonnement.

Prix: Suisse, 1 an, fr. 4,50; 6 mois, fr. 2,50.

Bureau du CONTEUR: Rue Pépinet, 3.

ANNONCES: Agence Haasenstein et Vogler.

Le docteur DUCHÈSNE, de Paris, écrit: « Décidément, les **Pilules hématoïdiennes** du docteur Vindévolg sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées: les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction ».

125 pilules à fr. 4,50. — Dépot dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.